

ANNA FRYDRYCHS

Łódź

## PROBLÈMES CONCERNANT LE «ROMAN-FLEUVE»

### I

#### OPINIONS DE LA CRITIQUE AU SUJET DU «ROMAN-FLEUVE»

L'expression «roman-fleuve» qu'on rencontre souvent au XX<sup>e</sup> siècle dans les études littéraires ainsi que dans la critique journalistique et même dans la langue courante, est employée en divers sens et dans des significations différentes, ce qui augmente encore la confusion qui règne dans la terminologie génologique.

Il faut donc se poser la question si ce nom de «roman-fleuve» désigne vraiment une structure génologique et s'il est accompagné, en fait, d'un concept qui réponde à celle-ci. En génologie, on le sait bien, il arrive que la présence d'un mot à caractère de nom génologique ne soit pas toujours une garantie de l'existence d'une forme structurale, comme on aurait le droit de l'attendre, ni de la présence d'un concept qui la refléterait.

Une des raisons de cet état de choses est le fait que certains noms génologiques proviennent de l'expérience pratique et non pas de la réflexion théorique et des recherches scientifiques.

Dans la science de la littérature, il existe un grand nombre de noms génologiques qui n'ont pas encore été soumis à une vérification scientifique<sup>1</sup>. Il semble que ce sont justement les problèmes touchant au «roman-fleuve» qui méritent d'être examinés le plus vite possible, ne fût-ce qu'en raison de l'enracinement de ce nom dans la critique et ceci depuis longtemps. En Pologne, p. ex., sa popularité d'entre-les-deux guerres semble renaître de nos jours.

---

<sup>1</sup> Conf. S. Skwarczyńska, *Un Problème méconnu de la génologie*, «Zagadnienia Rodzajów Literackich» 1966, t. 8, cah. 2 (15), d'où la terminologie scientifique a été empruntée.

La vogue dont jouissent les oeuvres désignées par ce nom et le fait que l'expression «roman-fleuve» est répandue non seulement dans divers pays de l'Europe, mais aussi au-delà de ses limites, voilà autant de motifs importants pour adopter, à l'égard du problème en question, une attitude scientifique active.

Ajoutons que le manque de «*consensus omnium*» à ce propos empêche, dans une large mesure, l'entente entre les scrutateurs intéressés par le «roman-fleuve» et contribue à créer des divergences dans l'enseignement ainsi qu'à désorienter les lecteurs attirés par ce sujet.

Il devient donc indispensable d'établir, en définitive, si le «roman-fleuve» n'est qu'un nom «vide» ou bien s'il mérite, une fois le concept correspondant fixé, d'occuper, en génologie, une place convenable.

Nous commençons nos réflexions sur le «roman-fleuve» par traiter les attitudes adoptées, jusqu'à présent, à son égard.

Etant donné le manque absolu de travaux scientifiques ainsi que de bibliographies traitant les problèmes en question, il faut tenir compte du fait que nous n'avons peut-être pas réussi à atteindre toutes les sources; néanmoins les matériaux rassemblés suffisent déjà pour s'orienter dans la diversité des significations attribuées, jusqu'ici au nom «roman-fleuve».

Les énonciations citées ci-dessous sont, dans une large mesure, des mentions plus ou moins brèves, empruntées soit à l'encyclopédie, soit à l'histoire ou à la théorie de la littérature, aux préfaces des romans ou aux articles parus dans les périodiques<sup>2</sup>. Les textes en question proviennent des sources publiées en France, en Pologne, en Grande Bretagne et en Amérique<sup>3</sup>.

Les matériaux dont nous disposons, pourraient, par rapport au contenu, être divisés en trois groupes principaux:

1° les énonciations dont les auteurs considèrent le «roman-fleuve» comme un sous-genre spécifique du roman;

2° les énonciations dont les auteurs mettent, en général, en question la raison de l'application du nom «roman-fleuve» ou, tout au moins, celle de son emploi par rapport aux oeuvres traitées;

<sup>2</sup> L'article de L. Prorok, *Wysychajqca rzeka (Le Fleuve tarissant)*, «Swiat» 1949, Nos 25 et 28, consacré entièrement au «roman-fleuve», est une exception. Malgré cela, conformément à sa destination, il a été rédigé sur un ton léger, à la manière d'un feuilleton de dimanche.

<sup>3</sup> En Allemagne, ce terme est connu, mais non pas employé, comme en témoigne, entre autres, la citation de cette expression, qui n'apparaît qu'une seule fois dans la préface du livre de H. Gmelin, *Der französische Zyklensroman*, Heidelberg 1950. Mais dans la suite de ce travail, on ne s'en sert pas en traitant les cycles des romans français.

3° les énonciations dans lesquelles sans que le nom «roman-fleuve» apparaisse, les oeuvres d'un certain type ont été comparées à des fleuves.

Les matériaux appartenant à tous les trois groupes font, entre autres, preuve d'une certaine généralisation dans les définitions. Ils se limitent uniquement à traiter certains aspects du problème en question ou bien ils ne consacrent leur attention exclusivement qu'à une seule oeuvre, définie comme «roman-fleuve».

Par conséquent, ces matériaux témoignent nettement d'une part, du manque d'un concept univalent, formulé de façon scientifique et, d'autre part, ils témoignent du chaos qui règne dans le domaine des tentatives en vue d'établir l'objet désigné par le nom.

Afin de prouver que notre thèse n'est pas dépourvue de fondement, nous allons essayer, tout d'abord, de démontrer les divergences d'opinions qui existent entre les auteurs des énonciations particulières.

En ce qui concerne la genèse du nom «roman-fleuve», c'est la France qui est généralement considérée comme sa patrie. Il est cependant difficile d'établir l'origine de cette expression, puisque p. ex. dans une et la même oeuvre sur l'histoire de la littérature apparaissent deux suggestions différentes quant à sa source.

Ainsi H. Clouard, dans le premier volume de son *Histoire de la littérature française du symbolisme à nos jours*, entrevoit son origine dans la comparaison de la vie du personnage principal de *Jean-Christophe* par Romain Rolland, à un fleuve<sup>4</sup>, par contre, dans le deuxième volume, H. Clouard analysant les traits caractéristiques structuraux du «roman-fleuve», attribue la genèse de ce nom à une énonciation d'André Maurois.

«L'expression de »roman-fleuve« est sortie de sous la plume d'André Maurois, préfacier d'un roman de Maurice Baring, *Daphne Adeane* [...]. La préface de Maurois louait des »romans interminables«, des »récits-fleuves«, et il entendait par là une intrigue paresseuse et entraînante, des »personnages complexes et difficiles à connaître«, une suite d'»événements petits mais parfaitement vraisemblables«, surtout »ce sentiment« de la fuite irréparable des heures qui, seul, peut donner au roman la poésie mélancolique et la grandeur consolante de l'épopée»<sup>5</sup>.

<sup>4</sup> «Il [R. Rolland] aura exercé une influence plus nette et plus longue par sa conception du »roman-fleuve«, dont il a déposé la formule dans la préface de *Dans la Maison*. En principe, le fleuve est ici une vie humaine, alors que pour ses successeurs, le fleuve sera une famille, une classe, un pays. Mais, en fait, *Jean-Christophe* emporte dans son fleuve toute une fin de siècle et traverse avec lui un pays, deux pays. Il est un ancêtre à saluer» (H. Clouard, *Histoire de la littérature française du symbolisme à nos jours*, vol. 1, Paris 1957, p. 353).

<sup>5</sup> Clouard, *op. cit.*, vol. 2, p. 397.

Pour mieux orienter les lecteurs, il convient de noter que, dans les énonciations que nous avons réussies à rassembler, le nom «roman-fleuve» a été appliqué (une fois au moins), par rapport aux cycles de romans suivants:

- 1° Romain Rolland: *Jean-Christophe*;
- 2° Romain Rolland: *L'Âme enchantée*;
- 3° Marcel Proust: *À la recherche du temps perdu*;
- 4° Roger Martin du Gard: *Les Thibault*;
- 5° Georges Duhamel: *Vie et aventures de Salavin*;
- 6° Georges Duhamel: *La Chronique des Pasquier*;
- 7° Jules Romains: *Les Hommes de bonne volonté*;
- 8° John Galsworthy: *The Forsyte Saga*;
- 9° de la Roche Mazo: *Chronicle of the Whiteoak Family*;
- 10° Thomas Mann: *Die Buddenbrooks*;
- 11° Maria Dąbrowska: *Noce i dnies (Les Nuits et les jours)*;
- 12° Jarosław Iwaszkiewicz: *Śława i chwala (Renommée et gloire)*;
- 13° Mikhaïl Cholokhov: *Tikhij Don*.

Des opinions contradictoires concernent la question de savoir si le nom de «roman-fleuve» se rapporte uniquement aux oeuvres de la littérature française ou si elle peut s'appliquer aussi à celles qui ont paru en dehors de la France ou bien peuvent y paraître.

L'*Encyclopédie américaine* déclare très nettement que, uniquement «many of the great French novels of recent years belong to the "roman-fleuve"»<sup>6</sup>.

Les *Dictionnaires encyclopédiques* de Larousse limitent aussi la portée du nom en question à la littérature française; l'unique exception dans l'édition de 1936 concerne *Noce i dnies (Les Nuits et les jours)* de M. Dąbrowska<sup>7</sup>.

R. Lalou et C. E. Magny bornent aussi à la littérature française leurs réflexions au sujet du «roman-fleuve». Cette attitude est justifiée, à un certain point, par le matériel traité dans ces oeuvres (histoire de la littérature française), mais le fait de ne pas avoir cité, même à titre d'exemples, des oeuvres de ce genre appartenant à d'autres littératures, peut aussi exprimer l'opinion que le nom «roman-fleuve» ne se rapporte pas aux oeuvres en dehors de la littérature française<sup>8</sup>.

<sup>6</sup> *The Encyclopaedia Americana*, New York 1959, p. 203.

<sup>7</sup> «Mme Marie Dombrowska [...]. Toutefois, c'est un magistral »roman-fleuve«, *Les Nuits et les jours* (1932-34), qui l'a imposée au public et à la critique» (*Grand Memento encyclopédique Larousse*, Paris 1936, p. 834).

<sup>8</sup> R. Lalou, *Histoire de la littérature française contemporaine*, Paris 1953; C. E. Magny, *Histoire du roman français depuis 1918*, Paris 1950.

Une attitude très caractéristique est celle de D. Boak, lecteur des langues modernes à Hong Kong qui, dans une monographie consacrée à l'oeuvre de Roger Martin du Gard et publiée en Grande Bretagne, se sert, à plusieurs reprises, de l'expression en question. Il qualifie *Les Thibault* du nom de «roman-fleuve» toutefois en appelant en même temps cette oeuvre «roman-somme», et ceci beaucoup plus souvent. Il se sert, par contre, toujours de ce dernier terme par rapport à d'autres cycles de romans<sup>9</sup>.

L'opinion de D. Boak sur la dépendance réciproque des notions de «roman-somme» et de «roman-fleuve» est illustrée par les constatations ci-dessous. Il convient toutefois de noter que les conclusions pratiques qu'on pourrait en déduire ne sont pas appliquées, en toutes conséquences, dans la monographie en question.

«*Les Thibault* [...] lies in the main stream of the French and indeed European novel, and it should be judged against that background; more specifically, it must be examined in the light of the concept of the "roman-somme" [...]. Zola's Rougon-Macquart series gave the concept pseudoscientific backing, which the "roman-somme" and more particularly the "roman-fleuve" with its multiple heroes, often spanning several generations, have never since entirely lost. More immediate predecessors of the "roman-somme" can be found in Barrès's two trilogies...»<sup>10</sup>.

Par contre, les sources polonaises désignent sous le nom de «roman-fleuve» des oeuvres de la littérature mondiale.

Ainsi L. Prorok constate: «Le nouveau genre littéraire, difficile et par dessus tout laborieux, attaque les milieux littéraires étrangers en dehors de la France. Ce genre a trouvé son disciple le plus éminent en la personne de J. Galsworthy [...]; dans la littérature russe, il a donné naissance au »roman-fleuve« de Cholochev [...]; au Canada, à la *Chronicle of the Whiteoak Family* de Mazo de la Roche et en Pologne, à *Noce i dnje* (*Les Nuits et les jours*) de M. Dąbrowska»<sup>11</sup>.

Dans les énonciations de S. Skwarczyńska, de M. R. Mayenowa, de M. Głowiński, de K. Wyka et d'autres, en dehors des oeuvres qui

<sup>9</sup> «However he [Martin du Gard] chose to put his major effort into his "roman-fleuve", an effort on the grand scale, rather than disperse his creative genius in a number of lesser works» (D. Boak, *Roger Martin du Gard*, Oxford 1963, p. 191).

<sup>10</sup> Boak, *op. cit.*, p. 191.

<sup>11</sup> «Nowy, trudny, a nade wszystko pracowity rodzaj literacki zaraził inne ośrodki pisarskie (poza Francją). Najwybitniejszego ucznia znalazł w J. Galsworthym [...], w piśmiennictwie rosyjskim dał powieść-rzekę Szolochowa [...], w Kanadzie *Rodzinę Whiteoaków* Mazo de la Roche, w Polsce *Noce i dnje* Dąbrowskiej» (Prorok, *Wysychająca rzeka*, «Świat» 1949, No 25).

appartiennent à la littérature française, également *The Forsyte Saga*, *Die Buddenbrooks* ainsi que *Noce i dnies* ont été traités de «romans-fleuves».

Non seulement les opinions concernant tant la portée que la genèse du nom en question diffèrent nettement, mais les avis sont partagés même au sujet des oeuvres de la littérature française qu'on peut considérer comme des «romans-fleuves».

Ainsi donc on cite souvent le *Jean-Christophe* de Romain Rolland comme exemple du «roman-fleuve». «The first and most notable of these», comme caractérise cette oeuvre *The Encyclopaedia Americana*<sup>12</sup>.

«Le premier »roman-fleuve« au point de vue de son importance et de ses dimensions», déclare M. Morstin-Górska<sup>13</sup>.

Mais en même temps, H. Clouard, interprétant la définition de A. Maurois, écrit: «Le *Jean-Christophe* de Romain Rolland en reste assez loin, il a trop de coupures dans sa durée»<sup>14</sup>. Les définitions qui parlent de «cycles de familles» ne nomment point non plus cette oeuvre.

D'après H. Clouard: «C'est surtout du *Temps perdu* de Proust que Maurois a donné la formule. Voilà le »roman-fleuve« français»<sup>15</sup>. L'oeuvre de Proust a été nommée aussi par S. Skwarczyńska et L. Prorok.

La définition de M. R. Mayenowa: «C'est le manque de personnage principal qui est le trait essentiel d'un roman de ce type»<sup>16</sup> aurait cependant disqualifié en tant que «roman-fleuve», aussi bien l'oeuvre de M. Proust que le *Jean-Christophe*.

Ceux qui rapprochent le «roman-fleuve» des «chroniques de famille» citent, presque toujours, *Les Thibault* comme un des «romans-fleuves» les plus caractéristiques.

Par contre, dans le *Nouveau Larousse universel* de 1949, *Les Thibault* figurent comme un exemple du «roman-cycle», donc comme une

<sup>12</sup> *The Encyclopaedia Americana*, t. 20, New York 1946, p. 475.

<sup>13</sup> «Pierwsza tej wagi i tych rozmiarów »roman-fleuve«. M. Morstin-Górska, *50 lat literatury w Europie (50 ans de littérature en Europe)*, «Tygodnik Powszechny» 1951, N° 26.

<sup>14</sup> Clouard, *op. cit.*, vol. 2, p. 397.

<sup>15</sup> Clouard, *ibidem*.

<sup>16</sup> «C'est le manque de personnage principal qui est le trait essentiel d'un roman de ce type. Dans différents secteurs de la trame du récit, c'est chaque fois un nouveau personnage qui se met au premier plan avec son histoire». «Istotnym rysem takiej powieści jest brak postaci naczelnej; na różnych odcinkach fabularnych na plan pierwszy wysuwa się coraz nowa postać ze swoją historią» (M. R. Mayenowa, *Poetyka opisowa (Poétique descriptive)*, Warszawa 1949, p. 239).

oeuvre n'étant pas un «roman-fleuve», et en même temps H. Clouard écrit que la définition de A. Maurois «ne convient évidemment pas aux romans d'un Martin du Gard... si longs soient-ils; longueur n'est pas lenteur ni complexité»<sup>17</sup>.

Il en est de même pour *Les Hommes de bonne volonté* de Jules Romains. Cette oeuvre est citée comme exemple d'un des «romans-fleuves» les plus caractéristiques et les plus connus.

Ainsi p. ex. H. Peyre déclare: «The best known of the "romans-fleuves" are Romain's *Les Hommes de bonne volonté*, Martin du Gard's *Les Thibault*»<sup>18</sup>. Et d'après M. R. Mayenowa, dans un «roman-fleuve», la trame du récit peut se dérouler autour d'un certain nombre de personnages, étrangers les uns aux autres, mais vivant à la même époque ou faisant partie de la même société.

Pendant *Les Hommes de bonne volonté* ont été cités en tant que «roman-cycle» (dans le cas où ce terme est opposé à celui de «roman-fleuve») <sup>19</sup>. Cette oeuvre n'est point prise en considération dans les définitions qui tiennent compte des oeuvres ne présentant que l'histoire d'une famille au cours de plusieurs générations.

Le plus souvent, l'oeuvre en question n'a été traitée de «roman-fleuve» que grâce à ses dimensions imposantes: «des dimensions qu'on n'avait pas vues depuis *Les Misérables*»<sup>20</sup>.

Etant donnée une telle divergence dans les opinions au sujet des oeuvres de la littérature française qui peuvent être considérées comme «romans-fleuves», ce qui saute aux yeux, c'est l'unanimité avec laquelle on classe dans ce genre littéraire *Noce i dnje* de M. Dąbrowska. En dehors des énonciations dans lesquelles le nom «roman-fleuve» avait été appliqué à d'autres oeuvres particulières, c'est «la Saga de la lignée des Niechcic de Kalisz»<sup>21</sup> qui est citée par toutes les sources polonaises où elle se trouve même souvent en tête des autres oeuvres. Elle a été, de plus, comme on l'a déjà fait remarquer, classée parmi les «romans fleuves» par le *Grand Memento encyclopédique Larousse* de 1936. C'est pourquoi, s'il y a lieu de parler de problème à propos de *Noce i dnje*, c'est uniquement pour résoudre la seule question qui s'impose et qui est: faut-il, comme le fait L. Prorok, considérer cette oeuvre comme l'unique «roman-fleuve» polonais ou bien étendre cette expression aussi à d'autres oeuvres de la littérature polonaise?

<sup>17</sup> Clouard, *op. cit.*, vol. 2, p. 397.

<sup>18</sup> H. Peyre, *The Contemporary French Novel*, New York 1955, p. 36.

<sup>19</sup> *Grand Larousse encyclopédique*, vol. 9, Paris 1964, p. 340.

<sup>20</sup> *Grand Memento encyclopédique Larousse*, Paris 1936, p. 762.

<sup>21</sup> Prorok, *Wysychająca rzeka*, «Świat» 1949, N° 28.

Quant à la littérature allemande, K. Wyka a compté les *Buddenbrooks* de T. Mann dans le sous-genre «roman-fleuve» en considérant cette oeuvre comme le premier modèle du genre.

Voici ce qu'il écrit à propos du cycle de romans de M. Dąbrowska et en traitant cette oeuvre: «*Noce i dnje* appartiennent nettement à l'époque du réalisme critique tardif. C'est une oeuvre dans laquelle la présentation de la réalité du point de vue de la classe qui a donné naissance à l'auteur de l'oeuvre en question devient, à proprement parler, un roman historique sur cette classe, sur son passé tout récent [...]. Tel était le sens des cycles romanesques sur les familles bourgeoises du XIX<sup>e</sup> siècle, si nombreux entre-les-deux guerres. Les cycles de ce genre abondaient, à un tel point, en détails, et étaient à la fois si monotones dans la description de la réalité typique présentée que seul le nom, purement technique, de »roman-fleuve« les définit. Chacun de ces romans ne présente qu'une variante funèbre spécifique, dépendant de la tonalité sociale dans laquelle ces funérailles avaient lieu dans le pays en question, une variante de l'unique grand et premier modèle, des *Buddenbrooks* (1900) de Thomas Mann»<sup>22</sup>.

Il serait cependant malaisé de compter l'oeuvre de T. Mann parmi les «romans-fleuves», si l'on adoptait l'opinion de St. Sierotwiński qu'il faut considérer les dimensions allant jusqu'à plusieurs volumes, comme trait caractéristique du genre<sup>23</sup>.

En ce qui concerne la littérature russe, il convient de noter que L. Prorok, à l'encontre de l'opinion de K. Wyka, a classé parmi les «romans-fleuves» *Tikhij Don* de M. Cholokhov, bien que cette oeuvre ne soit pas l'histoire d'une famille bourgeoise du XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>22</sup> «*Noce i dnje* są wyraźnie dziełem bardzo już późnego realizmu krytycznego. Są już dziełem, w jakim przedstawienie rzeczywistości ze stanowiska klasy, która wydała danego twórcę, staje się właściwie powieścią historyczną o tej klasie, o jej niedawnej przeszłości [...]. Takie bowiem było znaczenie bardzo częstych w latach międzywojennych cyklów powieściowych o rodzinach mieszczańskich na tle XIX stulecia. Cykle podobne tak obfitowały w szczegóły, a jednocześnie tak były jednostajne w dostrzeżonej typowości realistycznej, że określa je tylko czysto techniczna nazwa "roman-fleuve", powieść-rzeka. Bo każda z tych powieści stanowi jedynie swoisty wariant pogrzebowy, zależny od tonacji społecznej, w jakiej ów pogrzeb dokonywał się w danym kraju, wariant jedyne wielkiego pierwowzoru, *Buddenbrooków* (1900) Tomasza Manna» (K. Wyka, *Zarys współczesnej literatury polskiej, 1884—1925* (*Précis de littérature polonaise contemporaine de 1884 à 1925*), Kraków 1951, p. 225 (texte ronéotypé)).

<sup>23</sup> St. Sierotwiński, *Słownik terminów literackich* (*Dictionnaire des termes littéraires*), Kraków 1966, p. 203.

A propos de *Tikhij Don*, il faut encore noter la différence d'opinions entre L. Prorok et J. Preger concernant la question si cette oeuvre doit être considérée, oui ou non, comme un «roman-fleuve»<sup>24</sup>.

On pourrait multiplier les exemples de tous ces malentendus. Il semble cependant que ceux qui viennent d'être cités suffisent pour montrer la divergence des opinions qui existe par rapport aux oeuvres qualifiées de «romans-fleuves».

Le chaos régnant dans le domaine qui nous intéresse, augmente encore à cause du fait que les mêmes romans ont été définis au moyen de termes différents. La différence d'opinions entre deux historiens de la littérature française au sujet des noms convenant à l'oeuvre de R. Martin du Gard est une illustration frappante de cet état de choses.

Dans l'*Histoire du roman français depuis 1918*, C. E. Magny suggère à propos des *Thibault* et des *Hommes de bonne volonté*: «Mieux que le nom de »romans-cycles«, ces deux ouvrages mériteraient celui de »sommés romanesques«. Il est même d'avis que l'expression «roman-cycle» convient mieux aux oeuvres en question que celle de «roman-fleuve»<sup>25</sup>.

D'après C. E. Magny, *Les Thibault* méritent également d'être appelés «somme romanesque», si on a le choix entre ce nom et celui de «roman-cycle» ou de «roman-fleuve».

Dans la *Littérature française*, élaborée sous la direction de J. Bédier, on trouve, par contre, cette remarque intéressante: «On peut dire qu'entre les deux guerres Roger Martin du Gard s'est consacré à son chef-d'oeuvre, *Les Thibault*. Très différente des sommes romanesques auxquelles on a pu les comparer (*Jean-Christophe* par exemple), cette oeuvre mérite peu le qualificatif de »roman-fleuve«»<sup>26</sup>.

Et voici des exemples où l'on voit que le même auteur se sert d'expressions différentes par rapport à la même oeuvre.

H. Peyre écrit ce qui suit à propos de G. Duhamel: «His long and facile saga-novel, *Chronique des Pasquier*, in spite of occasional charm and freshness, fails to hold the attention of readers», et à propos des *Thibault* de R. Martin du Gard: «Lucidity, humanity, and sorrowful,

<sup>24</sup> «Bien que le développement des belles lettres modernes témoigne d'une certaine prédilection pour le type de »roman-fleuve«, il ne faut point y rattacher *Tikhij Don*, rapproché plutôt de *Voïna i mir* de Tolstoï». «Wprawdzie rozwój beletrystyki współczesnej okazuje niejaką predylekcję do typu »roman-fleuve«, nie należy jednak do niego *Cichy Don*, bliższy raczej Tołstojowskiej *Wojny i pokoju*» (J. Preger, «*Cichy Don*», «*Twórczość*» 1947, cah. 6, p. 131).

<sup>25</sup> Magny, *op. cit.*, p. 350.

<sup>26</sup> *Littérature française* (sous la direction de J. Bédier), vol. 2, Paris 1949, p. 422.

but perforce resigned evocation of the agony of all his men characters and of pre-war Europe are the chief virtues of the fine saga-novel». Dans un autre chapitre, il constate ce qui suit: «The best known of »romans-fleuves« are Romain's *Les Hommes de bonne volonté*, Martin du Gard's *Les Thibault*, Duhamel's *Chronique des Pasquier*»<sup>27</sup>.

Ce qui contribue encore à augmenter cette confusion, c'est l'application, par rapport aux mêmes oeuvres, à côté du nom de «roman-fleuve», d'expressions telles que: «roman-cycle», «roman cyclique», «série de romans», «cycle de romans», «Romanzyklus», «Zyklenroman», «saga-novel», etc.

En traitant les divergences terminologiques, il convient de signaler, une fois de plus, que les expressions citées ne sont point employées dans une signification univalente. Ainsi, p. ex. «tandis que les uns opposent l'expression «roman-fleuve» à celle de «roman-cycle»<sup>28</sup>, d'autres les identifient<sup>29</sup>.

En parlant d'inexactitudes terminologiques, nous nous y attarderons encore un moment pour montrer la confusion ou le manque de précision dans les jugements formulés au sujet du «roman-fleuve».

L. Prorok s'exprime en ces termes dans son article *Wysychająca rzeka*, cité déjà à plusieurs reprises:

«...Ce phénomène était l'invasion du »roman-fleuve« sur le territoire du roman français et, quelque temps après, aussi sur celui du roman européen. Jean-Christophe avait inauguré la série de romans en plusieurs volumes.

Peu après l'apparition de *Jean-Christophe*, Marcel Proust commença à publier, volume sur volume, l'oeuvre de sa vie, un débat grandiose avec le temps... Il est vrai qu'on doit constater que le bréviaire du psychologisme littéraire qu'était l'oeuvre de Proust, rappelait un large fleuve s'épanchant, mais ce n'était point un roman»<sup>30</sup>.

Dans le *Słownik terminów literackich* St. Sierotwiński déclare que le «roman-fleuve» est une expression empruntée au français pour

<sup>27</sup> Peyre, *op. cit.*, pp. 36, 40 et 46.

<sup>28</sup> *Grand Larousse encyclopédique*, vol. 9, pp. 339 et 340.

<sup>29</sup> M. Girard, *Guide illustré de la littérature française moderne de 1918 à nos jours*, Paris 1962, p. 170.

<sup>30</sup> «...Zjawiskiem tym była inwazja »roman-fleuve« na teren powieści francuskiej, a z czasem również i europejskiej. Jan Krzysztof zapoczątkował serię wielotomowych powieści.

Wkrótce po *Janie Krzysztofie* Marcel Proust zaczął ogłaszać, tom po tomie, dzieło swego życia, walną rozprawę z czasem... Co prawda stwierdzić należy, że brewiarz psychologizmu literackiego, jakim było dzieło Prousta, przypominał szeroką, rozlewną rzekę, nie był jednak powieścią» (Prorok, *op. cit.*, „Świat” 1949, N° 25).

désigner un cycle de romans en plusieurs volumes présentant l'histoire d'une famille au cours de plusieurs générations, p. ex. *Noce i dnie* de Maria Dąbrowska<sup>31</sup>.

K. Wyka ne considère comme «roman-fleuve» typique que les histoires des familles bourgeoises à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle.

Dans le *Zarys teorii literatury* (*Précis de la théorie de littérature*) par M. Głowiński, A. Okopień-Sławińska et J. Sławiński, il est aussi question de roman à grande extension qui présente l'histoire d'une famille dans plusieurs de ses générations; mais pour suppléer à ce que dit Sierotwiński, on place ce roman dans la littérature du XX<sup>e</sup> siècle<sup>32</sup>.

Par contre, dans le *Zarys teorii literatury*, on passe sous silence le milieu social traité dans le roman, chose à laquelle K. Wyka attache une importance toute particulière.

Comme il en résulte, aussi bien les auteurs de *Zarys teorii literatury* que K. Wyka étudient le problème du «roman-fleuve» avant tout du point de vue de l'histoire de la littérature.

K. Wyka est d'avis qu'il faudrait rapporter le nom de «roman-fleuve» exclusivement aux cycles de romans d'une période close, par contre les premiers se contentent de constater que ce genre de romans est apparu «dans la littérature du XX<sup>e</sup> siècle», sans toutefois déduire de conclusions par rapport à l'avenir de ce genre. C'est cependant ce que fait L. Prorok qui, à côté des réflexions de nature purement théorique, arrive à la conclusion que les possibilités de continuer un genre littéraire qui demande tant de travail et de temps, sont très limitées au XX<sup>e</sup> siècle, à une époque où tout le monde est pressé, aussi bien les auteurs que les lecteurs.

H. Clouard n'entrevoit point de conditions favorables pour la continuation et le développement du genre littéraire en question, mais pour des raisons complètement différentes: «A vrai dire ce type-là tranche sur nos coutumes et nos goûts. La tragédie a tenu trop de place chez nous pour que nous aimions beaucoup les lentes intrigues ou les »événements petits mais parfaitement vraisemblables«, »les personnages complexes et difficiles à connaître«, si d'aventure nous les rencontrons, se mettent immédiatement, pour nous plaire, en quête d'unité et de clarté... Bref, la France n'a pas la tête »fluviale«<sup>33</sup>.

H. Peyre, dans *The Contemporary French Novel*, constate aussi que, après 1930, «les ambitions de nature sociologique» du roman français

<sup>31</sup> Sierotwiński, *op. cit.*, p. 203.

<sup>32</sup> M. Głowiński, A. Okopień-Sławińska, J. Sławiński, *Zarys teorii literatury* (*Précis de la théorie de littérature*), Warszawa 1967, p. 381.

<sup>33</sup> Clouard, *op. cit.*, vol. 2, pp. 397 et 398.

s'éteignent pour céder place «aux ambitions d'ordre métaphysique». Cela tend à créer une atmosphère peu propice au développement du «roman-fleuve»<sup>34</sup>.

A l'opposé de la solution donnée au problème du «roman-fleuve» par K. Wyka, l'énonciation de A. Maurois, citée par H. Clouard, ne se contente point d'examiner ce problème du point de vue de l'histoire de la littérature, mais elle contient une définition qui établit les éléments structureaux de ce type de roman.

Les énonciations de S. Skwarczyńska, celles de M. R. Mayenowa et St. Sierotwiński représentent le point de vue des théoriciens de la littérature. L'article de L. Prorok et les réflexions de H. Peyre tirent partie de ces deux domaines.

Les différences entre les définitions au sujet du «roman-fleuve» sont quelquefois très frappantes. On peut s'en rendre très bien compte en confrontant les définitions contenues dans les deux éditions du *Dictionnaire encyclopédique Larousse*, parues à une dizaine d'années d'intervalle.

«*Roman-fleuve* — roman à nombreux épisodes et à intrigues multiples, très long et le plus souvent en un seul volume»<sup>35</sup>.

«*Roman-fleuve* — roman très long, dont les épisodes forment plusieurs volumes»<sup>36</sup>.

En ce qui concerne la première de ces définitions, on pourrait y voir une certaine divergence entre les constatations: «très long» et «en un seul volume». Cette conclusion serait justifiée, si l'on rapprochait les constatations contenues dans la deuxième définition: «très long» et «dont les épisodes forment plusieurs volumes».

L'opinion sur la construction de la trame du récit dans le «roman-fleuve» décide de la différence fondamentale entre les définitions particulières.

Z. Karczewska-Markiewicz en rapportant ce nom génologique à *Jean-Christophe* et à *L'Âme enchantée* ainsi qu'à l'oeuvre de M. Proust classe, parmi les «romans-fleuves», les oeuvres dont le personnage principal est l'élément qui concentre les événements dans le monde présenté. C'est ce que profère sa définition théorique: «*Les romans-fleuves* sont des cycles de romans, liés en un seul ensemble organique contenant l'expérience de toute une vie, de toute une génération»<sup>37</sup>.

Par contre, M. R. Mayenowa traitant plusieurs formes de romans

<sup>34</sup> Peyre, *op. cit.*, p. 6.

<sup>35</sup> *Nouveau Larousse universel*, vol. 2, Paris 1949, p. 682.

<sup>36</sup> *Petit Larousse*, vol. 1, Paris 1959, p. 925.

<sup>37</sup> «*Roman-fleuve* — cykle powieściowe, powiązane w organiczną całość; obejmujące doświadczenia jednego życia, jednego pokolenia» (Z. Karczewska-

dénués d'action, oppose aux «romans-fleuves» ceux dans lesquels l'individu est l'élément qui organise l'ensemble de la matière romanesque<sup>38</sup>.

Cette attitude est appuyée par les énonciations de K. Wyka, celles de M. Głowiński et St. Sierotwiński, dans lesquelles il est exclusivement question de l'histoire des familles, de même que par l'énonciation de J. Preger qui considère *Les Hommes de bonne volonté* de J. Romains comme le plus typique des «romans-fleuves».

S. Skwarczyńska et H. Peyre, en guise d'exemples de «romans-fleuves», citent tout aussi bien les oeuvres du genre de *A la recherche du temps perdu* et de *Jean-Christophe* que celles qui traitent l'histoire des lignées familiales.

Dans d'autres énonciations, contenues, p. ex., dans le *Grand Memento encyclopédique Larousse* ainsi que dans l'article de L. Prorok, le nom «roman-fleuve» se rapporte aussi bien aux oeuvres dans lesquelles c'est l'individu qui figure au premier plan qu'à celles où la trame du récit se déroule autour de l'histoire d'une famille et à celles où c'est le personnage principal collectif qui apparaît en scène.

A côté des réflexions de nature théorique, on peut citer la remarque de C. E. Magny concernant l'histoire de la littérature, remarque qui peut élucider, à un certain point, les raisons des divergences en question.

«La principale nouveauté des »romans-fleuves«, surgis vers 1930, sera moins gigantisme que l'ambition insolite qui leur fait choisir comme sujet non plus une personne, mais une réalité qui dépasse l'individu, le plus souvent l'histoire d'une famille»<sup>39</sup>.

Nous avons aussi souvent à faire à des interprétations diverses quant aux traits essentiels, attribués à la structure du «roman-fleuve».

La longueur du «roman-fleuve» est le trait reconnu comme le plus caractéristique et celui qu'on cite le plus souvent. Cependant la «longueur» n'est pas une notion que tout le monde conçoit de la même manière. Certains auteurs des énonciations entendent par là les dimensions de l'oeuvre, d'autres, la longue durée du temps du récit, d'autres encore, la période de temps qui s'écoule au cours de la parution des volumes particuliers du roman. Il convient ici de citer les définitions les plus caractéristiques illustrant cet état de choses.

«... Voici trois romanciers dont les oeuvres frappent d'abord par des dimensions qu'on n'avait pas vues depuis *Les Misérables* de Victor Hugo»<sup>40</sup>.

- Markiewicz, *Struktura «Jana Krzysztofa»* (*La Structure de «Jean-Christophe»*), Warszawa 1964, p. 3).

<sup>38</sup> Mayenowa, *op. cit.*, p. 238.

<sup>39</sup> Magny, *op. cit.*, p. 351.

<sup>40</sup> *Grand Memento encyclopédique*, p. 762.

«Des romans de ce genre se composent généralement de plusieurs volumes»<sup>41</sup>.

«Leur longueur et le fait que la publication des diverses parties s'échelonnait sur plusieurs années, ont valu aux oeuvres de ce genre le nom de »romans-fleuves«<sup>42</sup>.

«Il s'agit de récits qui, s'étendant sur une assez longue période d'années, déroulent des existences d'individus, de familles et de classes»<sup>43</sup>.

Un certain nombre d'énonciations se contentent de citer la longueur comme trait caractéristique de la structure du «roman-fleuve», sans toutefois s'expliquer sur ce qu'ils entendent par cette définition. Cette remarque concerne, en premier lieu, les définitions contenues dans les *Dictionnaires encyclopédiques* de Larousse.

Après la longueur, un autre trait caractéristique de la structure du «roman-fleuve», non moins souvent cité et qu'on fait ressortir avec insistance, est sa «fluidité».

«Flowing panoramic», selon la définition de *The Encyclopaedia Americana*<sup>44</sup>.

«Roman dans lequel le cours du récit se déroule tantôt avec rapidité tantôt avec lenteur come l'eau d'un fleuve». C'est en ces termes que le *Grand Larousse encyclopédique* instruit ses lecteurs<sup>45</sup>.

«Le »roman-fleuve« [...] s'épanchant, coulant», déclare L. Prorok qui recourt à une métaphore<sup>46</sup>.

«Une intrigue paresseuse et entraînante», voici la définition que H. Clouard attribue à A. Maurois<sup>47</sup>.

Et enfin celle de Schoell:

«Dąbrowska, par le talent singulier [...] substitue graduellement sur le premier plan du roman la seconde génération à la génération vieillissante, par la sensation presque physique qu'elle donne au lecteur d'entendre glisser les nuits et les jours, les mois et les années»<sup>48</sup>.

T. Drewnowski parle en ces termes de la même oeuvre de M. Dąbrowska:

«*Noce i dnje* sont un »roman-fleuve«. Leur composition est une com-

<sup>41</sup> «Powieści tego typu są zazwyczaj wielotomowe» (Głowiński, Okopień-Sławińska, Sławiński, *op. cit.*, p. 381).

<sup>42</sup> R. Lalou, *Le Roman français depuis 1900*, Paris 1943, p. 113.

<sup>43</sup> Clouard, *op. cit.*, vol. 2, p. 398.

<sup>44</sup> *The Encyclopaedia Americana*, vol. 20, New York 1946, p. 475.

<sup>45</sup> *Grand Larousse encyclopédique*, vol. 9, Paris 1964, p. 339.

<sup>46</sup> «Powieść rzeka» [...] rozlewna, potoczysta» (Prorok, *op. cit.*).

<sup>47</sup> Clouard, *op. cit.*, vol. 2, p. 397.

<sup>48</sup> F. L. Schoell, *Véritable «roman-fleuve» de M. Dąbrowska*, «Pologne Littéraire» 1935, N° 100.

position en train de croître, divers affluents qui se trouvent dans son bassin l'alimentent de leurs eaux. La composition de ce genre d'oeuvres est, par principe même, relâchée»<sup>49</sup>.

Comme il s'en suit, il est tantôt question de «fluidité» (flowing), sans toutefois expliquer en quoi elle consiste, tantôt les fragments cités font croire que la «coulée» du «roman-fleuve» c'est le cours ralenti de l'action, dans d'autres cas encore on fait ressortir la sensation, éprouvée par le lecteur, de l'écoulement du temps et des changements qui interviennent au cours de celui-ci.

La divergence dans l'interprétation de la notion de «longueur» ainsi que la diversité des associations concernant la «fluidité», laissent croire qu'on se sert du nom de «roman-fleuve» de manière impressionniste, rien qu'à la base de l'étymologie.

Il semble que la généralisation qui caractérise un grand nombre d'énonciations, vient de l'emploi de la métaphore, ce qui donne aux définitions un air plus «littéraire». La définition de H. Peyre en est un exemple. «There is a limit to the length and complexities permitted to a drama. There are no such limits today to a "roman-fleuve" except that "the weariest river winds somewhere safe to sea"»<sup>50</sup>.

En tout cas le fait de désigner la longueur de l'oeuvre, (abstraction faite de la façon dont on entend celle-ci) comme l'unique trait caractéristique qui différencie le sous-genre romanesque en question des autres genres, semble être une trop grande simplification du problème<sup>51</sup>. Des définitions complémentaires p. ex. «long roman à nombreux épisodes et à intrigues multiples»<sup>52</sup>, ou «la multiplicité des personnages principaux et des trames de récit»<sup>53</sup> ne changent rien à l'affaire.

Si l'on s'en tenait aux définitions qui concernent la longueur, il faudrait, sans aucun doute, considérer les vingt-sept volumes des *Hommes de bonne volonté* comme le plus caractéristique des «romans-fleuves» et, sans hésiter, classer dans les limites du genre en question, un grand nombre d'oeuvres de Balzac, de Zola, de Zweig, de Dos Passos, de Krauszewski, de Sienkiewicz, de Prus, de Żeromski et d'autres.

Pour en finir avec les remarques concernant la façon, très variée,

<sup>49</sup> «Noce i dnie są »powieścią-rzeką«. Kompozycja ich jest kompozycją wzbie-  
rającą, spływają tu rozmaite dopływy, znajdujące się w jej dorzeczu. Kompozycja  
tego rodzaju utworu jest z samego założenia swobodną» (T. Drewnowski,  
«Noce i dnie» Marii Dąbrowskiej («Les Nuits et les jours» de Maria Dąbrowska),  
Warszawa 1965, p. 22).

<sup>50</sup> Peyre, *op. cit.*, p. 6.

<sup>51</sup> *Grand Memento encyclopédique*, p. 762.

<sup>52</sup> *Nouveau Larousse universel*, vol. 2, Paris 1949, p. 681.

<sup>53</sup> J. Preger, *Inny Hamlet (Un autre Hamlet)*, «Nowa Kultura» 1963, N° 2.

de comprendre et de traiter les problèmes du «roman-fleuve», nous nous proposons d'examiner l'attitude des auteurs des énonciations citées, à l'égard du nom «roman-fleuve».

Aux yeux de K. Wyka, le nom «roman-fleuve» est un terme «purement technique» qu'il désapprouve pleinement; les romans qu'il classe dans le genre en question sont traités par lui d'«erreur caractéristique dans la recherche d'un type épique»<sup>54</sup>.

Il en est de même pour M. Dąbrowska qui est mal disposée envers l'application de ce nom qu'elle traite de «définition superficielle» et de «formule simplifiante».

«Puisqu'on aime diverses formules simplifiantes, je ne discute pas avec ceux qui considèrent mon oeuvre comme un »roman-fleuve«. Mais même en admettant cette définition superficielle, je conteste, de façon catégorique, l'opinion répandue aussi parmi les critiques que le roman de ce type n'aurait pas de composition nette et close ainsi que celle qu'il pourrait être interrompu à chaque endroit et à tout moment ou, au contraire, prolongé à l'infini au gré de l'auteur. Le cours d'aucun fleuve ne saurait être interrompu ni prolongé à l'infini. Chaque fleuve [...] doit avoir sa source et son embouchure. *Noce i dnje* ont aussi leur source [...] et leur embouchure dans les derniers chapitres»<sup>55</sup>.

Les auteurs des énonciations contenues dans les matériaux classés par nous dans le deuxième groupe, représentent la même attitude à l'égard de la définition ci-dessus. Adversaires déclarés de celle-ci, ils se montrent hostiles à son application.

«Quoi qu'il en soit», déclare Clouard, «rejetons l'étiquette de »roman-fleuve«»<sup>56</sup>.

<sup>54</sup> K. Wyka, *Tragiczność, drwina i realizm (Tragique, railleries et réalisme)*, «Twórczość» 1945, N° 3, et *Zarys współczesnej literatury polskiej (Précis de littérature polonaise contemporaine)*, Kraków 1951, p. 226.

<sup>55</sup> «Ponieważ ludzie lubią różne ułatwiające formułki, nie sprzeczą się więc z tymi, którzy uważają moje dzieło za utwór należący do typu »roman-fleuve« — »powieść-rzeka».

Nawet jednak przyjmując tę powierzchowną definicję, stanowczo zaprzeczam popularnemu także wśród krytyków mniemaniu, jakoby powieść takiego typu nie posiadała wyraźnej i zakończonej kompozycji oraz jakoby mogła być w każdym miejscu i w każdej chwili przerwana lub na odwrót — bez końca dowolnie przedłużana.

Biegu żadnej rzeki ani przerwać, ani wiecznie toczyć nie można. Każda rzeka musi wpaść do innej rzeki albo do morza, musi mieć swoje źródło i swoje ujście. *Noce i dnje* mają też takie swoje źródło [...] i takie swoje ujście w ostatnich rozdziałach (M. Dąbrowska, *Kilka myśli o «Nocach i dniach» (Quelques pensées sur «Noce i dnje»)*, «Ateneum» 1938, N° 4-5, p. 346).

<sup>56</sup> Clouard, *op. cit.*, vol. 2, p. 398.

«Il serait plus exact [...] de les appeler des »romans-cycles«, conclue R. Lalou<sup>57</sup>.

Les opinions exposées mettent en doute l'existence d'un sous-genre particulier comme l'indiquerait le nom en question, elles suggèrent donc la conclusion que ce n'est qu'un nom «vide».

M. R. Mayenowa adopte, à l'égard du nom «roman-fleuve», une attitude diamétralement opposée. Elle est d'avis que cette expression rend très bien la nature de la structure du roman en question<sup>58</sup>.

Il en est de même pour la définition de L. Prorok que «le »roman-fleuve« est le roi du roman européen entre-les-deux-guerres, le »roman-fleuve« des du Gard et des Duhamel»<sup>59</sup>, ainsi que pour la remarque de H. Gmelin: «Man konnte heute schon die klassischen Werke der Gattung in ihrer Bedeutung erkennen, sie beginnen Schule zu machen und Mode zu werden»<sup>60</sup>, qui témoignent d'une attitude complètement différente à l'égard du «roman-fleuve» que celle qui vient d'être exposée.

En raison d'opinions aussi diamétralement contradictoires quant au rang du roman lui-même, quant à l'existence d'une forme générique particulière, celle du «roman-fleuve» et, comme il en résulte, quant à la nécessité d'appliquer cette expression, il faut aussi tenir compte de certaines définitions qui portent un caractère indécis, comme celle qui suit: «Les romans de ce genre se composent, le plus souvent, de plusieurs volumes, on les désigne fréquemment du nom de »romans-fleuves«»<sup>61</sup>.

C'est une énonciation qui constate l'état de choses réel et, par conséquent, reflète indirectement le manque d'unanimité de la part des génologues, à l'égard du «roman-fleuve», sans toutefois préciser l'opinion des auteurs eux-mêmes de cette énonciation.

Nous nous proposons d'examiner, par la suite, les remarques et les conclusions qui se répètent dans les énonciations exposées. Il s'agit notamment de voir si, en se fondant sur ces énonciations, on pourrait en dégager le concept du «roman-fleuve» et établir les traits caractéristiques de celui-ci.

<sup>57</sup> Lalou, *op. cit.*, p. 113.

<sup>58</sup> Mayenowa, *op. cit.*, p. 238.

<sup>59</sup> «"Powieść-rzeka", królowa beletrystyki europejskiej w okresie międzywojennym, "roman-fleuve" du Gardów i Duhamelów» (Prorok, *op. cit.*).

<sup>60</sup> H. Gmelin, *Der französische Zyklenroman*, Heidelberg 1950.

<sup>61</sup> «Powieści tego typu są zazwyczaj wielotomowe, często określa się je mianem "roman-fleuve"» (Głowiński, Okopień-Sławińska, Sławiński, *op. cit.*, p. 381).

On examinera, en premier lieu, les énonciations qui portent un caractère général et celles qui se rapportent aux cycles de romans, en laissant de côté celles dont les auteurs se sont servis du nom «roman-fleuve» par rapport aux romans de la radio et à ceux du cinéma<sup>62</sup>.

Nous ne disposons pas d'une définition univalente qui puisse satisfaire les auteurs de toutes les énonciations, même si l'on tenait compte du fait que, pour certains d'entre eux, le nombre de traits caractéristiques compris sous ce nom, serait plus élevé, tandis que pour d'autres, il ne serait limité qu'à un, deux ou trois traits.

Par contre, on peut essayer d'examiner lesquels des traits caractéristiques se retrouvent le plus souvent dans les énonciations dont on dispose ou encore lesquels d'entre eux y sont présentés de la façon la plus convaincante, soit fondée sur l'autorité de leur auteur.

1° Il est aisé de constater que, dans les définitions citées, c'est la longueur de l'oeuvre, soit au sens propre du terme, soit comprise en tant que durée de la trame du récit, qui se place au premier plan.

2° Dans un grand nombre d'énonciations, on fait ressortir la «fluidité» de ce type de romans et le fait que, dans une large mesure, ils reflètent l'époque.

«Jean-Christophe emporte dans son fleuve toute une fin de siècle et traverse avec lui un pays, deux pays», c'est en ces termes que s'exprime A. Maurois<sup>63</sup>.

«Noce i dnie ce véritable »roman-fleuve« vaut sans doute surtout par la somme de réalité polonaise que l'auteur a réussi à y enfermer», constate Schoell<sup>64</sup>.

«Ce sont de grandes chroniques de la société contemporaine», conclue brièvement H. Clouard<sup>65</sup>.

H. Peyre insiste sur les ambitions du «roman-fleuve» au point de vue sociologique, comme il a déjà été mentionné:

«While the French "roman-fleuve" was often eager to rival Dostoevsky in its juxtaposition of unreconciled contradictions in men's motives and actions, it also pursued another end; it attempted, in

<sup>62</sup> W. Piątkiewicz, *Gatunki w radiofonii angielskiej (Les Genres dans la radiophonie anglaise)* — thèse de doctorat, Łódź 1964, Chaire de Théorie de la Littérature à l'Université de Łódź; Nagrody CRZZ dla «Matysiaków» (Prix de CRZZ accordés aux «Matysiak»), «Radio i Telewizja» 1964, N° 4; Wiech, *Ksiuty z Melpomeną (Pelotages avec Melpomène)*, Warszawa 1963, p. 163; Z. Kałużński, *Ameryka próbuje spojrzeć na siebie (L'Amérique essaie de se voir)*, «Polityka» 1965, N° 17, p. 7; *Filmy rzeki (Les films-fleuves)*, «Film» 1965, N° 22.

<sup>63</sup> Clouard, *op. cit.*, vol. 1, p. 353.

<sup>64</sup> Schoell, *op. cit.*

<sup>65</sup> Clouard, *op. cit.*, vol. 2, p. 397.

the years that followed the Dreyfus case and seemed to herald the triumph of both sociology and of socialism, to abandon the narrow analysis of one individual, usually telling the story of some episode in his life in the first person singular»<sup>66</sup>.

3° Le rôle du temps dans le «roman-fleuve» a été aussi mentionné à plusieurs reprises par les auteurs des énonciations.

«Les situations se déroulent non pas comme le résultat de la construction artistique, mais d'une façon naturelle, sur le principe de divers points de contact et du temps qui s'écoule», écrit T. Czapczyński<sup>67</sup>.

R. Lalou ajoute: «Leur trait commun soit la volonté de représenter des êtres et un milieu social au cours d'une évolution»<sup>68</sup>.

Selon S. Skwarczyńska, le «roman-fleuve» contient «le reflet de la réalité conçue [...] en tant que courant ininterrompu de la vie»<sup>69</sup>.

L'opinion que le «roman-fleuve» doit représenter l'histoire d'une famille dans plusieurs de ses générations, opinion répétée à maintes reprises dans les matériaux, suggère également l'accumulation des événements, sur le plan chronologique, au cours d'une longue période de temps. C'est tout particulièrement F. Schoell qui fait ressortir la technique littéraire donnant au lecteur la sensation de l'écoulement des jours, des nuits, des mois et des années qui se suivent<sup>70</sup>.

Les problèmes qui viennent d'être traités s'enchaînent, pour ainsi dire, au problème mentionné par S. Skwarczyńska, K. Wyka, L. Prorok, A. Maurois et F. Schoell, notamment celui de la nivellation des plans dans le «roman-fleuve».

Voici une remarque de S. Skwarczyńska par rapport au «roman-fleuve»: «La description des menus ressorts de la vie quotidienne s'y trouve placée au même plan qu'un événement d'une importance décisive pour la destinée du personnage principal»<sup>71</sup>.

<sup>66</sup> Peyre, *op. cit.*, p. 175.

<sup>67</sup> «Sytuacje rozwijają się nie jako wynik konstrukcji artystycznej, ale w sposób naturalny na zasadzie różnego rodzaju styczności i przemijającego czasu» (T. Czapczyński, *Kompozycja «Nocy i dni» M. Dąbrowskiej (La Composition des «Nuits et des jours» de M. Dąbrowska)*, «Pamiętnik Literacki» 1947, p. 159.

<sup>68</sup> Lalou, *op. cit.*, p. 113.

<sup>69</sup> «Odbicie rzeczywistości pojętej [...] jako nieprzerwany strumień życia» (S. Skwarczyńska, *Wstęp do nauki o literaturze (Introduction à la science de la littérature)*, vol. 1, Warszawa 1954, p. 458.

<sup>70</sup> Schoell, *op. cit.*

<sup>71</sup> «Opis drobnych zabiegów gospodarskich stoi w tym samym planie, co zdarzenie decydujące o linii losów bohatera» (Skwarczyńska, *op. cit.*, vol. 1, p. 221.

Dans les énonciations qui suivent, leurs auteurs ont insisté sur le rôle joué par les détails de la vie quotidienne dans les oeuvres en question. «Marie Dąbrowska a le don de nous intéresser à la vie quotidienne», conclue F. Schoell<sup>72</sup>.

«Les cycles de ce genre abondaient, à tel point, en détails, étant en même temps si monotones dans la description de la réalité typique présentée que seul le nom, purement technique, de »roman-fleuve« les définit», constate K. Wyka<sup>73</sup>.

Pour A. Maurois, le trait essentiel du genre, c'est «une suite d'événements petits, mais parfaitement vraisemblables»<sup>74</sup>.

Le nom «roman-fleuve» a été, le plus souvent, employé pour désigner un long cycle de romans dont l'action est lente.

4° La place d'honneur qui, dans un grand nombre d'oeuvres traitées ci-dessus, incombe à la psychologie des personnages, a été mise en évidence par F. Schoell à propos de *Noce i dnie*:

«Sans doute cela paraît quelquefois un peu »roman d'analyse psychologique«<sup>75</sup>. Z. Karczewska-Markiewicz déduit le portrait de *Jean-Christophe* de la pratique répandue du journal intime.

A. Maurois considère aussi, comme trait caractéristique essentiel du genre en question, la façon de présenter les personnages «complexes et difficiles à connaître»<sup>76</sup>.

5° S. Skwarczyńska et Z. Karczewska-Markiewicz attirent l'attention sur le fait que le «roman-fleuve» forme une entité organique dont les volumes particuliers sont des anneaux d'un récit continu.

Voici, rassemblés, les traits que les auteurs des quelques dizaines d'énonciations qu'on vient d'examiner considèrent comme essentiels pour la structure du sous-genre en question. Certains de ces traits, comme, p. ex., la longueur, ont été cités par la majorité des personnes; d'autres se répètent assez souvent, comme, p. ex., l'époque qui sert de fond au roman, d'autres encore, comme, p. ex., le psychologisme, ne se retrouvent que dans quelques énonciations.

La qualité de ces traits et la façon dont ils ont été formulés font croire que le nom «roman-fleuve», apparu de pair avec la série de nombreux romans en plusieurs volumes, désigne les oeuvres dont

<sup>72</sup> Schoell, *op. cit.*

<sup>73</sup> «Cykle podobne tak obitowały w szczegóły, a jednocześnie tak były jednostajne w dostrzeżonej typowości realistycznej, że określa je tylko czysto techniczna nazwa "roman-fleuve"» (Wyka, *op. cit.*, p. 226).

<sup>74</sup> Clouard, *op. cit.*, vol. 2, p. 397.

<sup>75</sup> Schoell, *op. cit.*

<sup>76</sup> Clouard, *op. cit.*, vol. 2, p. 397.

les attributs ont été définis par analogie avec ceux que représente la notion de «fleuve».

A l'encontre des ruisseaux et des torrents, les fleuves géographiques se distinguent par leur longueur; l'action du «roman-fleuve» se déroule au cours d'une longue période de temps et ses dimensions permettent, indiscutablement, de le définir au moyen de l'épithète «long».

Indépendamment de leur niveau et de la grandeur de leur confluent, les eaux du fleuve coulent sans arrêt; dans le «roman-fleuve», de nouveaux événements apparaissent incessamment sur les ondes du temps et le lecteur éprouve la sensation que la vie s'écoule et passe.

Dans les eaux du fleuve se reflètent les endroits situés sur ses rives; il en est de même pour le «roman-fleuve», sur les pages duquel on trouve le reflet des lieux, des personnes et des choses au milieu desquels s'écoule la vie de leurs personnages.

Comme les fleuves réfléchissent, dans le miroir de leurs eaux, tout ce qu'ils rencontrent sur leur chemin, les «romans-fleuves» éternisent, sur leurs pages, le courant ininterrompu de la vie qui s'écoule le long des voies qu'ils décrivent.

On pourrait enfin découvrir la profondeur du «roman-fleuve» dans les états d'âme et les expériences des personnages, traités avec pénétration, dans la présentation, sur les pages du roman, de leur développement psychique.

Indépendamment des traits caractéristiques qui viennent d'être exposés, communs à tous les fleuves, ceux-ci diffèrent quelquefois très considérablement entre eux. Les uns coulent d'un cours lent et calme; au contraire, le cours des autres, tantôt agité, tantôt sinueux, abonde en tourbillons et en méandres. La comparaison avec un fleuve ne saurait donc tenir compte de toutes les différences qui peuvent entrer en jeu pour le sous-genre en question.

Quant à la genèse des oeuvres qui ont été désignées sous le nom de «roman-fleuve», K. Wyka insiste sur le fait que ce sont des romans dans lesquels la présentation de la réalité du point de vue de la classe sociale qui a donné naissance à l'auteur du roman, devient, à vrai dire, un roman historique sur cette classe ainsi que sur son passé tout récent.

S. Skwarczyńska fait aussi ressortir avec non moins de force, la connexion du «roman-fleuve» avec les intérêts de la bourgeoisie à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle et, de plus, elle insiste sur l'influence, exercée par le biologisme et le vitalisme du système spiritualiste de Bergson.

L. Prorok constate que la majorité des «romans-fleuves» sont «une tentative individuelle de régler les comptes avec le XIX<sup>e</sup> siècle, avec les racines du temps moderne, un désir de faire l'addition et de clore, en la soldant, l'époque qui, pour la France, a commencé par Sedan et s'est terminée à Sérajevo»<sup>77</sup>.

En résumé, dans les énonciations qui ont été analysées, leurs auteurs énumèrent un certain nombre de traits caractéristiques pour la forme structurale du «roman-fleuve», en se fondant sur les cycles de romans qui apparaissent en abondance dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

Il n'est pas possible de considérer ces énonciations particulières comme des matériaux scientifiques qui auraient épuisé tous les problèmes concernant le «roman-fleuve». La raison en est que ce sont des remarques soit exprimées en marge d'autres problèmes appartenant au domaine de la théorie ou à celui de l'histoire de la littérature, soit qu'elles ne citent qu'un seul, deux ou plusieurs traits caractéristiques du sous-genre romanesque en question, sans entrer dans les détails ni sans scruter les rapports réciproques de ceux-ci.

L'obstacle essentiel qui s'oppose à la suppression du chaos qui, dans ce domaine-là, régnait en génologie, est la différence d'opinions représentées par les auteurs des énonciations particulières.

Néanmoins les matériaux examinés ci-dessus peuvent devenir le point de départ de recherches qui pourraient résoudre la question si le nom de «roman-fleuve» correspond à la structure d'un sous-genre romanesque spécifique ou bien s'il se rapporte seulement à un certain nombre d'oeuvres qui ont beaucoup de traits communs, déterminés par la situation historique, les besoins sociaux etc.

Dans un deuxième article que nous allons consacrer au «roman-fleuve», nous nous proposons de discuter l'existence même d'une telle forme structurale ainsi que les traits essentiels qui pourraient caractériser celle-ci.

C'est seulement alors qu'on pourra décider si l'expression «roman-fleuve» ne doit rester qu'une fantaisie verbale ou bien si elle mérite d'être élevée au rang de terme génologique.

<sup>77</sup> «...Próba indywidualnego porachunku z wiekiem XIX, z korzeniami współczesności. Chęć podsumowania i zamknięcia saldem okresu, który dla Francji rozpoczął się w Sedanie, a zakończył w Serajewie» (Prorok, *op. cit.*).

## PROBLEMATYKA „ROMAN-FLEUVE” („POWIEŚCI-RZEKI”)

## I. DOTYCZĄCE STANOWISKA W SPRAWIE „ROMAN-FLEUVE”

## STRESZCZENIE

W genologii istnieje szereg nazw, które nie zostały poddane weryfikacji w świetle nauki, co utrudnia posługiwanie się nimi zarówno w badaniach naukowych, jak i w nauczaniu.

Sprawa „roman-fleuve” szczególnie zasługuje na uwagę, gdyż określenie to, używane często w okresie międzywojennym, nadal pojawia się zarówno w międzynarodowej nauce o literaturze, jak i w wydawnictwach popularnych, w prasie i radio — a nie jest używane jednoznacznie. Odpowiedzi domaga się przeto pytanie, czy w przypadku „roman-fleuve” mamy do czynienia z pseudonazwą genologiczną, sugerującą istnienie przedmiotu genologicznego, który w rzeczywistości nie istnieje — czy też może być mowa o przedmiocie genologicznym, a brak tylko właściwie sformułowanego pojęcia, stanowiącego myślowe odbicie jego całości strukturalnej.

Artykuł omawia dotychczasowe stanowiska w sprawie „powieści-rzeki” na podstawie kilkudziesięciu wypowiedzi, przede wszystkim ze źródeł francuskich, polskich, angielskich i amerykańskich. W materiałach rosyjskich nie natrafiono na to określenie; w Niemczech jest ono znane, ale używane tylko wyjątkowo. Autor zastrzega się, że wobec kompletnego braku bibliografii przedmiotu prawdopodobnie nie udało się dotrzeć do wszystkich dostępnych źródeł.

Materiały, które udało się zgromadzić, są to na ogół krótsze lub dłuższe wzmianki pochodzące z encyklopedii i słowników, podręczników i opracowań z zakresu teorii i historii literatury, monografii twórczości poszczególnych pisarzy i wreszcie z artykułów o charakterze publicystycznym. Ograniczono się w nich przeważnie do wymienienia jednej lub kilku cech „powieści-rzeki”, ewentualnie do wyciszenia utworów określanych nazwą „roman-fleuve”. W artykule wymieniono 13 cyklów powieściowych, w odniesieniu do których użyte zostało w krytyce omawiane określenie. Często autorzy wypowiedzi zajmują się problematyką „roman-fleuve” na marginesie rozważań na inne tematy, a w konsekwencji przedstawiają tylko niektóre aspekty interesującego nas zagadnienia. Jedyny artykuł poświęcony wyłącznie „powieści-rzece” (L. Prorok, *Wysychająca rzeka*, „Świat” 1949, nr 25 i 28) i zawierający wiele wnikliwych spostrzeżeń napisany jest w tonie lekkich niedzielnych rozważań dla czytelników popularnego czasopisma.

Zasadniczo autorzy wypowiedzi zajmują dwa odrębne stanowiska. Jedni opowiadają się za uznaniem „roman-fleuve” jako odrębnej odmiany powieściowej, inni — a jest ich niemało — kwestionują w ogóle celowość posługiwania się tą nazwą lub przynajmniej używania jej w odniesieniu do omawianych przez nich utworów.

Podsumowując: przedstawione materiały wykazują dobitnie zarówno brak jednoznacznego, naukowo sformułowanego pojęcia „roman-fleuve”, jak i chaos panujący w dziedzinie prób ustalenia desygnatu nazwy (jego formy strukturalnej). Powieści uznane przez poszczególnych autorów wypowiedzi za „powieści-rzeki” to przede wszystkim długie cykle powieściowe o wolnym biegu akcji, posiadające jednak znaczne różnice w doborze i powiązaniu elementów strukturalnych (jak

np. M. Proust, *W poszukiwaniu straconego czasu*, i J. Galsworthy, *Saga rodu Forsytów*, lub J. Romain, *Ludzie dobrej woli*, i M. Dąbrowska, *Noce i dnie*). Stąd wniosek, że określenie „roman-fleuve” — „powieść-rzeka” posiada charakter wybitnie metaforyczny, na co zresztą wskazuje samo brzmienie.

Zapowiedziany dalszy ciąg artykułu poświęcony będzie rozważaniom, czy uznać „roman-fleuve” za specyficzną odmianę gatunkową, a w wypadku pozytywnego stanowiska — próbie charakterystyki struktury „powieści-rzeki”.

Anna Frydrychs

JOHN ALLARD  
Oxford

## SYNTHESIS IN THE NINETEENTH AND BEYOND

In poetry, at least, the English Eighteen-Nineties are generally considered a self-contained period, an interlude, a transition, and unique. It is easy to see why. To a student of the decade looking back at the major Victorian poets of the decade or after 1890, in their place there comes a generation of young men who, very strangely, either begin or vanish around 1890.

Years ago, on his introduction to the Oxford Book of Modern Verse, Of these men of the Nineties he and Kipling were practically the only survivors. A few years after its close the decade was already a legend, a colorful interlude of literary history. The Nineties got their fall to love with a twelve-year-old Robert and another twenty started or joined in Disraeli and finished strange days in Paris. The poetical world of the Nineties was a world of the Nineties. The Nineties were the Nineties. Besides the fall of Wilde in 1900, nearly nothing the decade witnessed many readers and writers. The poetry of the first years of this century is remarkably tame.

Having cleared away the technicalities of the Nineties, we find certain lines of experiment begun by the men of the Nineties taken up again after an interval and continuing a very great deal to the present day. To one of these lines of experiment, this essay is devoted.

## I

A study in green was Wilde's definition of his prose work. For Paul and Robert in it he writes: "The conception of making a poem out of paint is excellent. Much of the best modern literature